



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 février 2017

L'emploi des seniors dans la branche Retraite complémentaire et Prévoyance

Initiée en 2009, la politique menée par la branche Retraite complémentaire et Prévoyance en matière d'emploi des seniors a permis d'augmenter de 4 % en six ans le taux d'emploi des salariés de plus de 50 ans.

Le 20 février dernier, le Gie Agirc-Arrco a accueilli dans ses locaux parisiens la première « MasterClass » sur les métiers de la branche Retraite complémentaire et Prévoyance. Organisée par l'association Face Paris, elle a réuni des seniors demandeurs d'emploi issus de tous les secteurs économiques. Au programme : la présentation des nouvelles tendances du marché de l'emploi ainsi que des métiers émergents au sein de la branche, et des compétences qui leur sont associées. Avec pour objectif de permettre aux demandeurs d'emploi d'affiner leur projet professionnel.

Cette action s'inscrit dans une politique globale de la branche initiée en 2009 avec, en interne, la signature d'un premier accord « relatif à la prise en compte de la situation particulière des salariés seniors dans les institutions de retraite complémentaire ». Depuis, des accords relatifs au contrat de génération ont été signés dans la quasi-totalité des groupes de protection sociale. Résultat : en 2016, les salariés âgés de 50 ans et plus représentent plus d'1/3 des salariés de la branche avec une augmentation du taux d'emploi de seniors¹ de 44,8 % à 48,8 % entre 2009 et 2015².

Autre illustration de cette mobilisation en faveur de l'emploi des seniors, mais auprès du public externe cette fois : les Espaces Emploi Agirc-Arrco proposent un accompagnement pluridisciplinaire (techniques de recherche d'emploi, coaching, entretien avec un psychologue, suivi social) aux demandeurs d'emploi de longue durée, un phénomène qui touche malheureusement de nombreux seniors.

¹ Salariés de 45 ans et plus.

² Chiffres Profil de branche 2016.

La branche Retraite complémentaire et Prévoyance regroupe 12 entités (groupes de protection sociale et groupements informatiques), soit près de 30 000 salariés. Ses activités vont de la retraite complémentaire obligatoire Agirc et Arrco, jusqu'à la prévoyance collective, en passant par les mutuelles Santé et différentes formes d'épargne.

Face Paris est un club d'entreprises agissant en faveur de l'inclusion sociale. La branche Retraite complémentaire et Prévoyance est partenaire de Face Paris depuis octobre 2016.

Pour en savoir plus sur le profil de branche 2016 : rcp-pro.fr, rubrique « Les études ».